

# Le Guide sur les droits de l'homme dans les Objectifs de Développement Durable

Relier les droits de l'homme avec tous les objectifs de développement durable

Cliquez sur un objectif, une cible ou un instrument pour afficher le texte. Utilisez les boutons situés à droite pour ajuster l'arrangement des résultats.

Arranger par:

Cibles

Instruments

Objectif	Cible	Instrument	Article
 <p>Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.</p>	<p><b>17.17</b></p> <p>Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière.</p> <p><b>Indicators</b> <b>17.17.1</b> Montant (en dollars des États Unis) des ressources allouées aux partenariats public-privé pour l'infrastructure</p>	<p><b>UNGPs</b> Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme</p>	<p><b>Afficher tous les articles</b> Comment 1 Les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme cherchent à fournir une norme internationale en vue de prévenir et d'aborder le risque des incidences négatives des activités commerciales sur les droits de l'homme. Les Principes directeurs décrivent la mise en œuvre du cadre de référence «protéger, respecter et réparer» par les états et les entreprises pour mieux gérer les défis dans le domaine des entreprises et des droits de l'homme.</p> <p>Comment 2 Les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme s'appliqueront aux ressources financières pour les pays en développement provenant du secteur privé.</p>
		<p><b>Accord d'Escazú</b> Accord régional sur l'accès à l'information, la participation publique et l'accès à la justice à propos des questions environnementales en Amérique latine et dans les Caraïbes</p>	<p><b>Afficher tous les articles</b> 6.7 Chaque Partie déploie tous les efforts possibles pour publier et diffuser à intervalles réguliers, qui ne dépassent pas cinq années, un rapport national sur l'état de l'environnement, qui peut contenir:</p> <p>6.7.d les accords de collaboration entre les secteurs public, social et privé.</p> <p>6.12 Chaque Partie adopte les mesures nécessaires, à travers des cadres légaux et administratifs, entre autres, pour promouvoir l'accès à l'information environnementale se trouvant entre les mains d'entités privées, en particulier relative à leurs opérations et aux possibles risques et effets sur la santé humaine et l'environnement.</p> <p>11.4 Les Parties encouragent l'établissement de partenariats avec les États d'autres régions, les organisations intergouvernementales, non gouvernementales, d'enseignement et privées, ainsi que les organisations de la société civile et les autres parties prenantes d'importance dans la mise en œuvre du présent Accord.</p>
		<p><b>Pacte de San José</b> Convention américaine relative aux droits de l'homme</p>	<p><b>Afficher tous les articles</b> 26 Les Etats parties s'engagent, tant sur le plan intérieur que par la coopération internationale - notamment économique et technique - à prendre des mesures visant à assurer progressivement la pleine jouissance des droits qui découlent des normes économiques et sociales et de celles relatives à l'éducation, la science et la culture, énoncées dans la Charte de l'Organisation des Etats Américains, réformée par le Protocole de Buenos Aires, ce, dans le cadre des ressources disponibles, et par l'adoption de dispositions législatives ou par tous autres moyens appropriés.</p>
		<p><b>Charte africaine des droits de l'homme et des peuples</b> Charte africaine des droits de l'homme et des peuples</p>	<p><b>Afficher tous les articles</b> 24 Tous les peuples ont droit à un environnement satisfaisant et global, propice à leur développement.</p>

The Human Rights Guide to the SDGs is made by Institute for Human Rights in Denmark. The guide is provided as a free service under Creative Commons. Please report errors or missing elements to [info@humanrights.dk](mailto:info@humanrights.dk).